



# Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. 021 781 17 17 - Fax 021 781 24 40

La Municipalité de Forel (Lavaux)  
au Conseil communal de  
1072 Forel (Lavaux)

## **Préavis municipal no 6-2014 concernant le déplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie sur les parcelles 516 et 520 au lieu-dit « Les Prés de Bamps » avec demande de crédit**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### **1. Préambule**

En 2004, le nouveau plan des zones a été accepté, légalisant du même coup la parcelle 516 en zone d'activités réservée aux entreprises de caractère industriel, petites fabriques, garages, entreprises artisanales.

Aujourd'hui la construction d'une halle de stockage est envisagée sur cette parcelle et l'implantation du bâtiment est connue. La conduite d'eau potable et de défense incendie, passant au milieu de la parcelle, doit en conséquence être déplacée. Profitant de ces travaux, la Municipalité propose de remplacer la conduite jusqu'à la parcelle 177. Celle-ci étant peu profonde sous le lit du Grenet. L'exécution d'un forage dirigé est nécessaire. Elle sera également raccordée sur la parcelle 520 au trio de vanne existant.

### **2. Rapport technique**

Cette nouvelle artère sera posée en PE 100-PN16,  $\varnothing$  extérieur 200 mm /  $\varnothing$  intérieur 163,6 mm, elle est conforme au PDDE (plan directeur de la distribution de l'eau potable).

La pose d'une nouvelle vanne de prise privée pour l'alimentation du bâtiment ECA n°863 (parcelle 572) sera exécutée dans le cadre de ces travaux.

Un forage dirigé est prévu sous le ruisseau du Grenet sur une longueur d'environ 40 m, afin d'être conforme aux normes en vigueur.

### 3. Coût des travaux

Le montant total des travaux est estimé à environ CHF 122'000.-. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs conseils qui travaille régulièrement pour la Commune. Il s'établit de la manière suivante :

a) Génie-civil fouilles dans les prés	fr.	29'960.--
b) Travaux d'appareillage	fr.	25'970.--
c) Forage dirigé	fr.	35'000.--
d) Frais administratifs et techniques	fr.	11'000.--
e) Prestation géométriques	fr.	2'000.--
f) Divers et imprévu 10%	fr.	<u>9'032.95</u>
Montant total HT	fr.	112'962.95
TVA 8% arrondi	fr.	<u>9'037.05</u>
Montant Total	fr.	<u>122'000.--</u>

En ce qui concerne le remplacement de conduites, les subventions de l'ECA sont allouées sur la base d'un taux fixe appliqué sur le montant des travaux relatif à la défense incendie, sans prendre en compte les transferts de prises privées. La Commune peut s'attendre à une subvention d'environ fr. 15'000.-.

Une partie du génie civil sera exécuté aux frais de l'entreprise propriétaire de la parcelle 516 selon accord avec la Municipalité.

### 4. Financement

Cet objet incombe totalement au Service de l'eau, il sera financé par la liquidité courante et amorti par le compte "Eau".

### 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

**VU** le préavis municipal n°6-2014,

**Ouï** le rapport de la Commission chargée de son étude,

**Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### Décide

1. **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de déplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie sur les parcelles 516 et 520 au lieu-dit « Les Prés de Bamps ».**
2. **d'accorder pour ce faire à la Municipalité un crédit de fr. 122'000.- qui sera financé par la liquidité courante et amorti par le compte "Eau".**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

D. Flotron

P.-A. Borloz

Annexe : 1 plan

Admis en séance de Municipalité le 8 septembre 2014

Municipal responsable : M. Jean-Marc Genton

